

UN NOUVEL INSTITUT DE FORMATION

Le Cateau va former de nouveaux aides-soignants

LE CATEAU Une nouveauté qui permet aux jeunes de se former au métier d'aide-soignant, et qui apportera un soutien de poids aux établissements de santé catésiens.

Anticiper l'avenir et la dépendance des personnes. C'est ce que souhaite Serge Siméon en créant un Institut de Formation d'Aide-Soignant. Cette nouveauté a été rendue possible grâce au travail conjoint de la municipalité, des instituts hospitaliers et également du lycée Camille Desmoulins.

« Des personnes souhaitent être formées à ce métier. Au sein même du Catésis. Avec l'ouverture de cette formation, il sera plus simple pour eux d'être diplômés. Ils n'auront pas à rejoindre Cambrai ou d'autres établissements, qui sont relativement loin géographiquement. Ils ne seront plus freinés par la mobilité », explique le maire, Serge Siméon.

UNE VOIE PROFESSIONNALISANTE

Ceux qui choisiront cette formation, sortiront diplômés un an plus tard. L'ouverture de l'IFAS du Cateau se fera en janvier prochain. Ce qui induit que les étudiants devraient être sur le marché du travail en décembre 2020. « Ils seront diplômés à une période de l'année où nous recherchons souvent des aides-soignants, sans pour autant en trouver », précise Syl-



L'IFAS donnera ses premiers cours en janvier 2020. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 octobre.

vie Brulé, directrice du service des soins à l'hôpital du Cateau. Un plus pour les établissements de santé du Catésis. Au total, c'est une quinzaine d'étudiants qui suivront ce cursus. « Les cours seront dispensés par des professionnels de la santé du centre hospitalier du Cateau et des for-

mateurs expérimentés », ajoute Laurence Castel, directrice de l'IFSI à Cambrai. Tout est mis en œuvre pour apporter la formation la plus complète possible. Les futurs étudiants seront partagés entre 17 semaines de cours théoriques et 24 semaines de stage dans divers établisse-

ment. L'IFAS a d'ores et déjà obtenu des partenariats avec des établissements de santé locaux, pour pouvoir y envoyer ses étudiants. Pour postuler, aucun diplôme n'est demandé. Le candidat doit néanmoins être âgé de 17 ans minimum. Une épreuve écrite peut lui être proposée (selon son niveau d'étude) et une épreuve orale est organisée en décembre. Le but est, entre autres, de juger de la motivation du candidat. La formation est mise en place pour cinq ans minimum. Mais où se déroulera-t-elle? Serge Siméon apprécie de voir le lycée Camille Desmoulins s'investir dans ce projet, en accueillant l'IFAS dans ses locaux.

« C'est avec grand plaisir que nous accueillons l'IFAS », annonce Franck Clément, directeur adjoint du lycée. Un choix astucieux, qui permet aux étudiants de profiter des infrastructures. « Les élèves pourront ainsi profiter du self et du CDI du lycée », argumente-t-il. Les différentes parties prenantes sont sûres de la réussite de cette formation, qui offre de belles perspectives pour la ville.

Antoine Swieflicki

Pratique :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 octobre